



**Belgeo**

Revue belge de géographie

**4 | 2007**

**Changes in West African territories**

---

## Les espaces résidentiels de la noblesse à Bruxelles (XVIII<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècle)

*Spaces of residence of the nobility in Brussels (18<sup>th</sup>-20<sup>th</sup> century)*

**Tatiana Debroux, Jean-Michel Decroly, Chloé Deligne, Michèle Galand,  
Christophe Loir et Mathieu Van Criekingen**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/10150>

DOI : 10.4000/belgeo.10150

ISSN : 2294-9135

### Éditeur :

National Committee of Geography of Belgium, Société Royale Belge de Géographie

### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2007

Pagination : 441-452

ISSN : 1377-2368

### Référence électronique

Tatiana Debroux, Jean-Michel Decroly, Chloé Deligne, Michèle Galand, Christophe Loir et Mathieu Van Criekingen, « Les espaces résidentiels de la noblesse à Bruxelles (XVIII<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècle) », *Belgeo* [En ligne], 4 | 2007, mis en ligne le 18 octobre 2013, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/10150> ; DOI : 10.4000/belgeo.10150

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



*Belgeo* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

---

# Les espaces résidentiels de la noblesse à Bruxelles (XVIII<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècle)

*Spaces of residence of the nobility in Brussels (18<sup>th</sup>-20<sup>th</sup> century)*

Tatiana Debroux, Jean-Michel Decroly, Chloé Deligne, Michèle Galand, Christophe Loir et Mathieu Van Criekingen

---

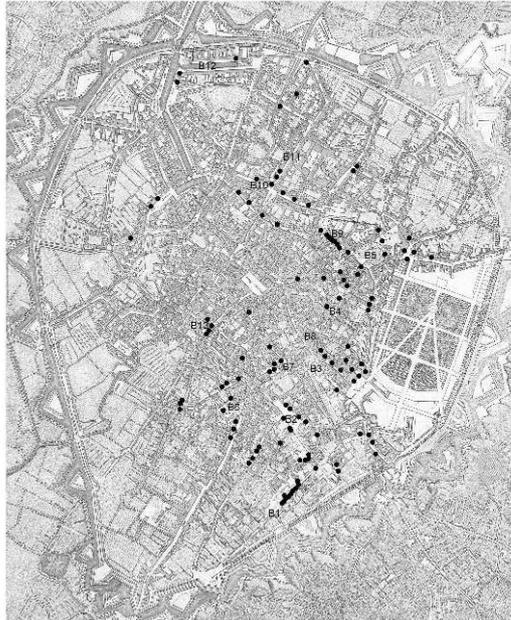
- 1 L'objet de cette note est de présenter une analyse de l'évolution de la répartition spatiale de la noblesse à Bruxelles, entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et la période actuelle. La noblesse constitue un terreau propice pour analyser, plus largement, les permanences et recompositions sur le long terme des espaces des groupes élitaires dans la ville<sup>1</sup>. Il s'agit en effet d'un groupe dont le statut d'élite s'est perpétué, de l'Ancien Régime jusqu'à nos jours. En dépit de la remise en question progressive de certains de ses attributs, notamment celui de ne pas devoir travailler pour jouir néanmoins de revenus confortables, la noblesse conserve un statut privilégié dans la société contemporaine. Elle continue ainsi à occuper des fonctions importantes, tant au sein de la sphère économique, en trustant par exemple les hautes fonctions dans plusieurs grandes sociétés, que dans la sphère politique, a fortiori dans un Royaume comme la Belgique. Par ailleurs, la noblesse était, au XVIII<sup>e</sup> siècle comme aujourd'hui, une élite visible, sur laquelle existe une information détaillée.

## Sur les hauteurs : la noblesse titrée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

- 2 La carte représentant les résidences de la noblesse en 1767 (figure 1) a été établie à partir des informations livrées par un guide de voyage, *Le guide fidèle contenant la description de la ville de Bruxelles* (Bruxelles, 1768), qui donne les adresses des hôtels de la noblesse titrée. Ces informations, souvent approximatives, ont été confrontées à la liste des habitants de Bruxelles dressée en 1767, et récemment éditée (Mehauden et Vanwelkenhuyzen, 1998). Cette comparaison permet de vérifier le caractère presque complet de l'énumération des

hôtels repris dans le guide de voyage. Le fond de carte a été constitué à partir du *Plan topographique de Bruxelles et de ses environs*, gravé par Dupuis en 1777. Le choix s'est porté sur ce plan quelque peu postérieur aux données démographiques en raison de sa qualité et des possibilités d'établir des comparaisons avec les cartes ultérieures du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle.

Figure 1. Résidences de la noblesse en 1767.



Noblesse titrée (1767)  
 • 1 ménage

Fond de carte: Plan topographique de la ville de Bruxelles et ses environs, Dupuis, 1777  
 Sources: Le guide hôtelier, titre des étrangers ou domestiques (sic) dans la ville de Bruxelles.  
 Bruxelles: 1768; Atlas de la Belgique et du Nord de la France, 1770.  
 La ville de Bruxelles: ses habitants, leurs métiers et leurs adresses vers 1767, Bruxelles, 1968.  
 Cartographie: ANIC "Les 8 lieux dans la ville", "Nouvelle Librairie de Bruxelles" - J.L.L.

- 3 Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'espace urbain est encore limité par les remparts, dont le tracé correspond à celui des boulevards de l'actuelle petite ceinture. Sièges de la cour et du gouvernement des Pays-Bas autrichiens jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, Bruxelles fait figure de capitale des anciens Pays-Bas, qui sont alors placés sous la tutelle des Habsbourg d'Autriche. Le gouverneur général, qui représente le souverain établi à Vienne, vit dans le palais situé sur les hauteurs du Coudenberg, dans la partie est du pentagone, surplombant la vallée de la Senne qui traverse le bas de la ville. Ce quartier royal sera profondément transformé à partir de 1775, pour former le quartier de style néo-classique visible aujourd'hui, et projeté sur le plan de Dupuis à une époque où il était encore en voie de construction (Smolar-Meynart et Vanrie, 1998 ; Loir, 2007).
- 4 En reprenant la liste des résidences de la noblesse titrée, nous n'avons qu'une partie de l'élite vivant à Bruxelles au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais qui est sans doute la plus visible à l'époque : cette aristocratie vit dans des hôtels parfois très luxueux, souvent décrits dans les guides de voyage, hôtels qui constituent des monuments dans la cité. Le mode de vie de ces nobles, basé sur les échanges quotidiens de visites, les promenades dans les espaces verts comme l'Allée Verte et bientôt le nouveau parc, le passage à la Comédie (Théâtre de la Monnaie) sont autant d'occasions de parader dans les voitures qui circulent sans cesse dans les quartiers huppés<sup>2</sup>.

- 5 Ceux-ci se situent pour l'essentiel sur les hauteurs de la ville, soit principalement dans la rue aux Laines, autour du Sablon, à proximité de la Cour, au Marché au Bois et autour de la collégiale Sainte-Gudule. Puis, descendant le coteau, une deuxième ligne de beaux quartiers se définit dans les parages de l'église de la Chapelle, près du couvent des Jésuites, au Cantersteen, dans la rue d'Assaut, et, en continuant vers le bas de la ville, dans la rue Fossé-aux-Loups, considérée comme l'une des plus belles rues à l'époque, dans la rue Neuve, tracée au XVII<sup>e</sup> siècle, au quai aux Foins, à proximité du canal, et dans quelques lieux précis, tels les abords du couvent des Grands Carmes, entièrement reconstruit après le bombardement de 1695, ou la place des Wallons, construite au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 6 L'emprise spatiale de la noblesse montre donc qu'elle ne réside pas au centre de la ville, principalement réservé aux activités commerciales. Elle montre aussi que les nouveaux quartiers attirent une partie de cette élite traditionnellement proche du pouvoir, établie depuis le Moyen Âge sur les hauteurs de la ville.
- 7 Nous pouvons tenter d'affiner cette analyse, tout en continuant à s'en tenir aux critères de représentation de l'époque, qui sélectionne la noblesse titrée. En effet, si l'on suit cette logique de définition de l'élite par elle-même, on sait qu'au sein de la noblesse titrée se distinguaient les titulaires de titres supérieurs, c'est-à-dire les titres de prince, duc et marquis, tandis qu'au bas de l'échelle aristocratique se retrouvaient les barons. Une autre manière de signaler sa distinction était l'appartenance à l'ancienne noblesse, pour laquelle une lignée devait faire valoir trois ou quatre générations, ou cent ans.
- 8 Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, c'est le souverain qui décernait anoblissements et titres de noblesse. Comme les titres supérieurs furent rarement octroyés au XVIII<sup>e</sup> siècle, cela laisse entrevoir que les détenteurs de ces titres étaient non seulement au sommet de la hiérarchie de rang, constitutive de la noblesse, mais appartenaient en grande partie aussi au groupe restreint de l'ancienne noblesse (sur ces définitions et sur la politique nobiliaire, voir Janssens, 1998, pp. 253-290). Par ailleurs, ces aristocrates de haut rang détenaient souvent aussi des décorations ou des fonctions honorifiques à la cour ou au gouvernement, ce qui contribuait d'autant plus à marquer leur caractère supérieur.
- 9 Si l'on reprend la liste des ducs, princes et marquis habitant Bruxelles en 1767, on constate qu'ils résidaient en toute grande majorité dans le haut de la ville, rue aux Laines, au Sablon, près de la Cour, au Marché au Bois ou près de Sainte-Gudule. En revanche, les barons, situés au bas de l'échelle aristocratique, se répartissent de manière plus large dans les quartiers de la ville où se trouvaient des résidences nobles.
- 10 La répartition observée en 1767 révèle ainsi l'inscription dans l'espace urbain de la politique nobiliaire des souverains des Pays-Bas : ceux-ci décernaient les lettres de noblesse soit aux serviteurs de l'Etat, militaires ou fonctionnaires, soit aux rentiers enrichis par leurs activités commerciales, financières ou industrielles et ayant adopté un mode de vie noble, c'est-à-dire pour l'ensemble des personnes faisant partie de l'élite fortunée de la ville et vivant dans les quartiers les plus recherchés, sans toutefois atteindre l'exclusivité des hauts quartiers très aristocratiques. Plutôt qu'une appropriation de ces quartiers à flanc de coteau ou des nouveaux quartiers du bas de la ville par l'élite nobiliaire, il s'agirait plutôt de la traduction spatiale d'une extension de l'aristocratie aux couches privilégiées déjà installées dans ces quartiers et entrant progressivement dans le second ordre, puis dans le cercle restreint de la noblesse titrée.

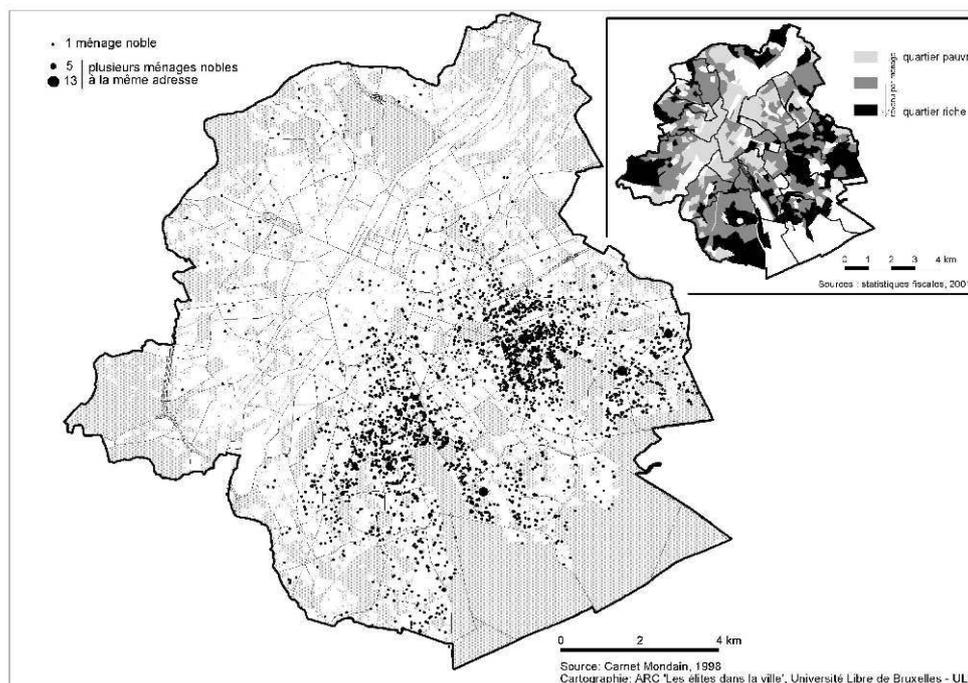
- 11 Les études portant sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle révèlent le sens du mouvement d'appropriation des lieux de résidence par l'élite (Bruneel et Delporte, 1997 ; Beullens et Janssens, 1995, 1998). Certes, ces études ne portent pas exclusivement sur l'élite aristocratique, puisque les auteurs ont étendu à cette notion les hauts fonctionnaires, avocats, négociants, rentiers, ou les employeurs de plusieurs domestiques, donc un échantillon plus large que le groupe très sélect de la noblesse titrée, mais c'est le mouvement résidentiel qui est intéressant à souligner. On observe en effet, à la fois, la permanence d'anciens quartiers de prédilection de l'élite, comme le Sablon ou le quartier Fossé-aux-Loups, le renforcement du caractère aristocratique du quartier Royal, qui devient plus homogène après ses transformations et l'aménagement du parc Royal (à partir de 1775), ainsi que, enfin, l'investissement progressif de quartiers neufs, comme la place Saint-Michel (actuelle place des Martyrs), où la concentration de groupes privilégiés entraîne l'installation de commerces de luxe.

## Dans le quadrant sud-est : la noblesse à la fin du XX<sup>e</sup> siècle

- 12 Pour la période contemporaine, l'analyse a porté sur l'ensemble de la noblesse, titrée ou non. Les adresses ont été extraites du Carnet Mondain, un annuaire édité chaque année depuis 1983. Ce dernier fournit une série de renseignements, dont l'appartenance éventuelle à la noblesse belge ou étrangère, le titre, et l'adresse des résidences principale et secondaire(s), de personnes, nobles ou non, qui souhaitent y figurer, pour des raisons tant professionnelles que mondaines. Fruit d'une démarche volontaire, le Carnet Mondain ne reprend pas la totalité des membres de la noblesse qui résident en Belgique : pour des raisons de protection de la vie privée ou par souhait de discrétion, certains nobles s'abstiennent d'y figurer. Dans l'édition utilisée, nous n'avons ainsi pas retrouvé le baron A. Frère, qui notamment à travers sa Compagnie Nationale à Portefeuille, est devenu le plus puissant financier et homme d'affaires de Belgique.
- 13 Au total, quelque 8 350 ménages nobles sont repris dans le Carnet Mondain, dont 8 050 appartenant à la noblesse de Belgique. En faisant l'hypothèse que la taille moyenne de ces ménages est équivalente à celle de l'ensemble des ménages de Belgique (2,35 personnes), nous retrouvons quelque 19 000 membres de la noblesse belge, ce qui représente une part très importante des 20 à 25 000 personnes qui, en Belgique, relèvent de la noblesse (Janssens, 1998). Les données du Carnet Mondain présentent en outre l'avantage d'être très fiables, dans la mesure où elles sont contrôlées par une commission *ad hoc*, chargée, entre autres, de vérifier l'appartenance à la noblesse et le port des titres des personnes désireuses de s'inscrire<sup>3</sup>.
- 14 La région urbaine de Bruxelles (soit le territoire formé de la Région de Bruxelles-Capitale et de ses banlieues) concentre plus de 60 % des ménages nobles repris dans le Carnet Mondain, contre 17 % de la population du pays. En outre, à l'intérieur de la région urbaine bruxelloise, les nobles participent relativement moins à la périurbanisation que l'ensemble de la population (41 % des nobles bruxellois résident en banlieue, contre 46 % de l'ensemble des bruxellois). Ces valeurs témoignent d'une concentration de la noblesse belge dans la partie centrale de la région urbaine bruxelloise.
- 15 La figure 2 présente la localisation des ménages nobles en Région de Bruxelles-Capitale en 1998. Ont été reprises pour réaliser la carte, les adresses en Région de Bruxelles-Capitale

des résidences principales ou secondaires mentionnées par les ménages membres de la noblesse belge ou étrangère. Lorsque plusieurs ménages mentionnaient la même adresse, il a été vérifié qu'il s'agissait bien d'un immeuble à appartements ou d'une seniorie. Dans le cas contraire, par exemple lorsque des membres d'une même famille cohabitaient sous le même toit, tout en constituant des entrées distinctes dans l'annuaire, nous avons considéré qu'il ne fallait compter qu'un seul et même ménage.

Figure 2. Localisation des ménages nobles en Région de Bruxelles-Capitale en 1998.



- 16 A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la Région de Bruxelles-Capitale compte près de 2800 ménages nobles, soit près de 6 ménages pour 1000, très inégalement répartis sur son territoire. Une écrasante majorité d'entre eux (près de 85 % !) se localise en effet dans le quadrant sud-est de la Région, dans les communes comprises entre Uccle au sud, Ixelles au centre et Woluwe-Saint-Lambert à l'est. Ailleurs, la noblesse n'est modestement présente que dans certains quartiers du Pentagone (le Sablon, en particulier), dans la partie orientale de Schaerbeek et dans le nord-ouest de la Région, entre l'ouest de Molenbeek et Laeken. Les quartiers pauvres qui entourent le Pentagone par l'ouest sont pour ainsi dire vides de nobles, de même que, de manière plus générale, tout l'axe anciennement ouvrier et industriel de la vallée de la Senne. Si ce canevas spatial est strictement conforme aux divisions sociales bien connues de l'espace bruxellois (voir par exemple Deboosere, Wayens, Kesteloot *et al.*, 2006), il marque les esprits par son caractère particulièrement tranché. Par comparaison, les diplômés de l'enseignement supérieur sont très nettement sous-représentés dans les quartiers pauvres par rapport au reste de la ville, mais ils n'y sont pour autant pas complètement absents. En effet, ils y représentent une quinzaine de pourcents de la population de plus de 20 ans, s'agissant, par exemple de professions libérales, de pharmaciens, d'enseignants, etc. résidant à proximité de leur lieu de travail.
- 17 A une échelle plus fine, au sein même du quadrant sud-est, les nobles se répartissent selon plusieurs logiques combinées. Ils privilégient ainsi nettement les communes de Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe-Saint-Lambert, Ixelles, Uccle ainsi que l'extension de la

commune de Bruxelles vers le bois de la Cambre (axe de l'avenue Louise). Ils sont en revanche moins présents à Etterbeek, Auderghem et Watermael-Boistfort. La forte pénétration de la noblesse dans les deux communes de Woluwe ne surprend guère : depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle l'axe de l'avenue de Tervuren fixe les élites catholiques bruxelloises (Vandermotten et Ots-Albitar, 1976 ; Dobruszkes et Vandermotten, 2006), parmi lesquelles, fort logiquement, la noblesse. La présence marquée des nobles à Uccle était par contre moins attendue. Si la commune la plus méridionale de la Région s'est imposée au cours du XX<sup>e</sup> siècle comme un faubourg aisé, comme en témoigne la surreprésentation actuelle des cadres et professions libérales, elle n'offrait pas, à première vue, les mêmes attraits pour les aristocrates que ses cousines de l'est : les axes de prestige rayonnant à partir du Pentagone y sont rares et d'aménagement plus tardif que les grands tracés léopoldiens (p.ex. avenue Molière, avenue de Messidor, avenue Montjoie), et le catholicisme y a moins exercé son influence, notamment sur le plan des infrastructures scolaires.

- 18 Au sein du quadrant sud-est, les nobles montrent une prédilection marquée pour deux types de localisation : les abords immédiats des espaces verts urbains et les artères de prestige. Le tropisme pour les premiers se marque notamment autour des étangs d'Ixelles, de l'abbaye de la Cambre, du bois de la Cambre, du parc du Cinquantenaire ou encore du parc de Woluwe. L'attrait des secondes s'observe le long de l'avenue Louise, de l'avenue Churchill, de l'avenue F.D. Roosevelt et, surtout, de l'avenue de Tervuren. D'autres types d'espaces sont également privilégiés, comme les quartiers de villas, tant à Uccle, de part et d'autre de l'avenue de Fré et de la chaussée de Waterloo (au sud du Vivier d'Oie), qu'à Woluwe-Saint-Pierre, autour de Stockel. Les grandes écoles catholiques et huppées de l'est de Bruxelles polarisent également la noblesse, en particulier les collèges Saint-Michel et du Sacré-Cœur de Linthout, et les Instituts de la Vierge Fidèle et des Dames de Marie, tous proches du rond-point Montgomery. L'axe léopoldien radial vers le Nord (rue Royale, rue Royale-Sainte-Marie, place Princesse Elisabeth) n'a pas, lui, fixé d'espaces résidentiels de la noblesse, sans doute à cause de la proximité immédiate des vallées de la Senne et du Maelbeek, au caractère industriel et ouvrier marqué.
- 19 Au sein des espaces de fixation de la noblesse émergent des noyaux de très forte concentration. Certains résultent d'un aménagement spécifique. C'est notamment le cas des quelques clos anciens – privés ou non – que comptent la Région : square du Bois, square du Val de la Cambre, square Larousse ou square des Latins. Le square du Bois, situé à l'entrée du Bois de la Cambre sur le territoire de la Ville de Bruxelles en fournit un bon exemple (Decroly et Rouyet, 2000). Afin de valoriser un terrain indivis, les héritiers de la famille Tasson décidèrent en 1912 d'y créer un square, de vendre à des particuliers des lots à front d'une voirie privée et d'établir un règlement de copropriété. Une vingtaine d'hôtels de maître furent construits. Ils ont abrité et abritent toujours de grandes familles nobles et bourgeoises : le sidérurgiste Lucien Boël, le comte Lippens, la famille Coppée, le secrétaire général de l'OTAN en fonction, le Chevalier François-Xavier de Donnea de Hamoir... Ceux-ci pesèrent de tout leur poids pour maintenir le statut privé du square et préserver son caractère résidentiel. Ainsi, au début des années 1970 ils obtinrent confirmation du statut particulier de la voirie (voie publique sur sol privé) suite à de vigoureuses protestations face au projet de construction d'une station de métro à l'entrée du square. De même, ils s'opposèrent, dans les années 1980, à un projet de la société Trading visant à réaliser un complexe mixte de logements et bureaux à l'emplacement de l'ancienne ambassade de l'Inde (n° 585 et 587 avenue Louise). Le square constitue une

copropriété à indivision forcée entre tous les propriétaires. Dans toute vente d'un terrain qui borde la voie privée, il est compris un droit de copropriété de la voirie, droit proportionnel à la longueur de la façade du terrain sur le square. Un acte notarié précise que les bâtiments construits le long du square ne peuvent être que des habitations destinées à une occupation bourgeoise. En d'autres termes sont interdits toutes les autres affectations - commerce, industrie, bureau - ainsi que toute maison de rapport. Toutefois, la Compagnie des Propriétaires Réunis parvint en 1949 à construire trois immeubles à appartements dans le square, à la condition expresse qu'aucun accès de garage ne se fasse par le square mais plutôt par l'arrière de la propriété, avenue Legrand.

- 20 Les séniories de haut standing, comme le domaine résidentiel Parmentier à Woluwe-Saint-Pierre, la sénorie du Parc d'Italie à Boitsfort ou les séniories de la société Restel (par exemple au Val des Seigneurs à Woluwe-Saint-Pierre), relèvent de la même logique que les clos. En revanche, d'autres noyaux de très forte concentration de la noblesse se sont vraisemblablement constitués par le simple jeu des affinités communes pour un environnement jugé attractif et de la recherche de l'entre-soi. Avec sa cinquantaine de ménages nobles sur quelques îlots, le triangle compris à Etterbeek entre la rue Père de Deken, l'avenue de Tervueren et le boulevard Saint-Michel, en fournit un bon exemple.
- 21 Même au sein du quadrant sud-est, plusieurs quartiers comptent très peu de nobles. C'est le cas, bien entendu, des quelques cités de logements sociaux, notamment les cités-jardins du Logis et du Floréal. Cela concerne aussi certains axes ou quartiers de tradition ouvrière ou artisanale, comme l'axe de la chaussée de Wavre. Il en va de même pour les noyaux commerçants importants, par exemple la rue Georges Henri.

## Permanence et recomposition des espaces de la noblesse

- 22 Depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous l'effet de l'extension urbaine, l'espace de la noblesse bruxelloise s'est fortement dilaté. Ainsi, le Pentagone héberge moins de 2 % des ménages nobles à la fin du XX<sup>e</sup> siècle (une cinquantaine de ménages). Néanmoins, les espaces contemporains de la noblesse reproduisent doublement ceux de la fin de l'Ancien Régime. Tout d'abord, au sein même du Pentagone, les lieux investis par l'aristocratie du XVIII<sup>e</sup> siècle - et parmi celle-ci par les groupes les plus prestigieux - fixent encore la noblesse contemporaine. Près de la moitié des ménages nobles du Pentagone se localise dans le quadrilatère compris entre le boulevard de Waterloo, la place Poelaert, le Grand-Sablon et la place Royale, près des deux-tiers, si l'on tient en compte en outre des alentours du parc de Bruxelles et du quartier Notre-Dame-aux-Neiges. Comme à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la rue aux Laines et le Grand-Sablon se détachent nettement.
- 23 Par ailleurs, les quartiers périphériques qui rassemblent aujourd'hui l'écrasante majorité de la noblesse bruxelloise sont localisés dans le prolongement oriental de la principale zone d'habitat aristocratique d'Ancien Régime. Cette continuité historique et spatiale ne doit rien au hasard. A Bruxelles, comme à Gand et Anvers, la formation des quartiers ouvriers centraux au XIX<sup>e</sup> siècle s'accompagna d'une désertion précoce du centre-ville par l'aristocratie. Craignant tout autant les épidémies dues à l'insalubrité des quartiers ouvriers que les révoltes ouvrières, toutes deux fruits de l'industrialisation de la ville et de la concentration des ouvriers à proximité des fabriques, l'aristocratie se déploya dans de nouveaux quartiers, directement articulés aux anciens espaces élitaires du haut de la

ville, et qui firent l'objet d'ambitieux projets d'urbanisation. Ce fut le cas, dans un premier temps, du Quartier Léopold, aménagé, sous l'impulsion de Léopold Ier, également dans le but de pourvoir la capitale de la jeune Belgique d'un grand ensemble résidentiel de prestige. Puis vinrent, sous l'impulsion de Léopold II, dans le cadre de la mise en oeuvre du plan d'ensemble pour l'extension et l'embellissement de l'agglomération bruxelloise de V. Besme (1863-66), la création d'axes prestigieux de circulation reliant le Pentagone aux périphéries campagnardes de l'est (avenue Louise dans les années 1860 ; avenue de Tervueren dans les années 1895-97)<sup>4</sup>, l'aménagement de parcs urbains, souvent sous une forme jardinée à l'anglaise (Jardins du Roi et bois de la Cambre, dans les années 1860 ; parc du Cinquantenaire à la fin des années 1870 ; parc de Woluwé à la charnière du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle) et la formation de nouveaux quartiers périphériques (par exemple le quartier des Squares dans les années 1880). Par la suite, au début du XX<sup>e</sup> siècle, le quartier du Solbosch, urbanisé à la suite de l'exposition universelle de 1910, fixa également la noblesse.

- 24 Ces nouveaux quartiers, aménagés en continuité avec le haut de la ville, parfois dans le prolongement même d'axes préexistants (comme les axes transversaux du parc Royal pour le Quartier Léopold, par exemple), furent conçus pour accueillir une population huppée. Ils proposaient en ce sens de luxueux hôtels de maître, des espaces publics soignés et une série d'équipement prestigieux. Dans les notes qui accompagnent la première version de son plan, V. Besme indique ainsi qu'il souhaite réserver à la haute bourgeoisie et à l'aristocratie les abords des parties les plus belles et les plus recherchées de Bruxelles. En ce sens, il souscrit pleinement aux propensions centrifuges des populations les plus favorisées, mais essaie de cantonner leur départ aux périphéries les plus proches de la ville, dans les beaux quartiers, par la mise en valeur des sites les plus attrayants (Charruadas et Dessouroux, 2003, p. 89)
- 25 Les quartiers que Léopold II fit aménager en-dehors des extensions orientales du haut de la ville (boulevard Léopold II et parc Elisabeth, au nord-ouest, parc Josaphat au nord-est, parc Duden et parc de Forest à l'ouest), bien que destinés, eux aussi, à fixer une population aisée, ne semblent pas avoir atteint cet objectif, du moins pour la noblesse. Certes, ils accueillent encore aujourd'hui quelques ménages nobles, mais bien moins nombreux que dans les quartiers léopoldiens du quadrant sud-est. Les structures spatiales héritées jouent ici vraisemblablement un rôle prépondérant : parmi les quartiers neufs aménagés selon des principes similaires (axes de prestige, proximité de parcs urbains...), sont privilégiés ceux qui prolongent le principal espace élitaires du XVIII<sup>e</sup> siècle au-delà des limites du Pentagone. Par ailleurs, le tracé des boulevards centraux et du quartier Notre-Dame-aux-Neiges, sur le modèle des grands travaux haussmanniens de Paris, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ne parvint pas non plus à fixer les élites bruxelloises. Il faut rappeler à cet égard que, du fait de la petite taille de la ville (du moins relativement à Paris), les groupes privilégiés pouvaient garder un accès aisé au centre historique tout en jouissant du cadre et du confort d'élégantes demeures dans des quartiers aérés excentrés où cultiver un entre-soi élitaires.
- 26 Au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'extension urbaine se double d'une forte croissance de la villégiature dans les communes périphériques de Bruxelles, tout particulièrement à Uccle et à Watermael-Boitsfort (...) en bordure de la forêt de Soignes et bois de la Cambre (Charruadas et Dessouroux, 2003, p. 113). Les châteaux de plaisance et villas de campagnes qui voient alors le jour, souvent détenus par des familles de la noblesse ou de la haute-bourgeoisie, sont probablement à l'origine de certains quartiers

actuels de la noblesse, en particulier à Uccle, autour de l'avenue de Fré et de l'Observatoire.

- 27 Au total, à l'exception du Quartier Léopold qui, en raison de sa contiguïté avec le centre-ville et de son parcellaire bien adapté à la construction d'immeubles de bureau, se transforma en un important secteur administratif après la Deuxième Guerre mondiale, tous les quartiers aménagés dans le quadrant sud-est de la ville au XIX<sup>e</sup> siècle pour y accueillir les élites bruxelloises se démarquent encore à la fin du XX<sup>e</sup> siècle comme des terres d'élection de la noblesse. Tout semble donc indiquer que la permanence sociale de la noblesse se double d'une assez grande stabilité spatiale.

## BIBLIOGRAPHIE

- BEULLENS L. et JANSSENS P. (1995), De centrale ambtenaren in de Brusselse samenleving van de 18de eeuw, in COPPENS H. et VAN HONACKER K. (éd.), *Symposium sur les institutions du gouvernement central des Pays-Bas Habsbourgeois, Bruxelles*, (Anciens Pays et Assemblées d'États, série spéciale, 2), pp. 165-185.
- BEULLENS L. et JANSSENS P. (1998), De Brusselse elite in de 18de eeuw : een sociale en geografische verkenning, in VANHEMELRYCK F. (éd.), *Momenten uit de geschiedenis van Brussel* Bruxelles, KUB, Centrum Brabantse Geschiedenis, pp. 237-268.
- BRUNEEL C. et DELPORTE L. (1997), Approche socio-professionnelle de la population bruxelloise en 1783, *Revue du Nord*, t. LXXIX, pp. 463-494.
- CHARRUADAS P. et DESSOUROUX C. (2003), *Etude historique de la Région bruxelloise, des grandes formes urbanistiques et de la législation sur le bâti*, Bruxelles, IGEAT.
- DEBOOSERE P., WAYENS B., KESTELOOT C. et al. (2006), *Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale*, Bruxelles, Observatoire de la santé et du social, Commission communautaire commune.
- DECROLY J.-M. et ROUYET Y. (2000), La féodalisation de la ville (II) : les clos privés à Bruxelles, *Les cahiers de l'urbanisme*, 32, pp. 31-38.
- DOBRUSZKES F. et VANDERMOTTEN C. (2006), Eléments pour une géographie des clivages philosophiques à Bruxelles, *L'espace géographique*, 1, pp. 31-43.
- JANSSENS P. (1998), *L'évolution de la noblesse belge depuis la fin du Moyen Age*, Bruxelles, Editions du Crédit Communal, Coll. Histoire, n° 93, 507 p.
- MEHAUDEN A. et VANWELKENHUYZEN M. (1998), *La Ville de Bruxelles. Ses habitants, leurs métiers et leurs adresses vers 1767*, Bruxelles, Archives de la Ville.
- LOIR C. (2007), Un espace urbain d'une étonnante modernité : le quartier Royal, in BETHUME K. et HUYS J.-P. (dir.), *Espaces et parcours dans la ville : Bruxelles au XVIII<sup>e</sup> siècle, Etudes sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, 35, pp. 31-58.
- SMOLAR-MEYNART A. et VANRIE A. (éd.), (1998), *Le Quartier royal*, Bruxelles, CFC-Editions.
- VANDERMOTTEN C. et OTS-ALBITAR M. (1976), Les médecins à Bruxelles : différenciation sociale et philosophique de l'espace d'une grande ville, *Revue belge de géographie*, 2-3, pp. 221-230.

## NOTES

1. Cette étude sur les espaces des élites est conduite dans le cadre d'une Action de Recherche Concertée « Les élites dans la ville », entamée à l'Université Libre de Bruxelles en 2006 et associant historiens, sociologues et géographes. L'objectif est notamment de comprendre comment se forment des zones de concentration des élites, comment et pourquoi certaines de ces zones conservent leur caractère élitaire sur le long terme, là où d'autres le perdent. Pour y répondre nous privilégions une démarche résolument empirique, qui vise à reconstituer, à partir du dépouillement de fichiers nominatifs, l'évolution de la localisation précise, à l'adresse, de différents types d'élites urbaines : la noblesse, la bourgeoisie financière et d'affaires, les membres du conseil communal de la ville de Bruxelles, les médecins, les avocats ainsi que les artistes appartenant à l'*establishment*. Sur cette base, nous espérons pouvoir dégager les processus sociaux, économiques et politiques qui forgent, perpétuent ou font périr les espaces élitaires. Dans cette optique, un enjeu essentiel consiste à distinguer les logiques de reproduction des structures socio-spatiales héritées des facteurs de leur transformation.
  2. « Ce que je trouve digne d'attention dans cette partie de la ville, sont les hauteurs où les carrosses ne laissent de rouler sans difficulté » : *Le guide fidèle contenant la description de la ville de Bruxelles*, Bruxelles, 1761 (reprint, Bruxelles, AGR, 1996), p. 34.
  3. Toute demande de figurer au Carnet Mondain est soumise à approbation de la Commission du Carnet Mondain. La décision de cette commission est « secrète et sans recours » (Carnet Mondain, 1998, III).
  4. Comme on l'a vu plus haut, l'axe de la rue Royale vers le Nord n'a pas fixé d'espaces résidentiels de la noblesse.
- 

## RÉSUMÉS

Cette note analyse et compare la cartographie des espaces résidentiels de la noblesse à Bruxelles à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et à la toute fin du XX<sup>e</sup> siècle. Si l'espace de la noblesse bruxelloise s'est fortement dilaté au cours de la période considérée, les espaces contemporains de la noblesse gardent un lien marqué avec ceux de la fin de l'Ancien Régime.

This note examines and compares the cartography of the nobility's spaces of residence in Brussels in the late 18th century and at the very end of the 20th century. Although those spaces have been considerably expanding over the period concerned, the nobility's contemporary spaces are definitely linked with those of the late Ancien Regime.

## INDEX

**Mots-clés** : noblesse, élites, Bruxelles

**Keywords** : nobility, elite, Brussels

## AUTEURS

### **TATIANA DEBROUX**

IGEAT, Université Libre de Bruxelles, tdebroux@ulb.ac.be

### **JEAN-MICHEL DECROLY**

IGEAT, Université Libre de Bruxelles, jmdecrol@ulb.ac.be

### **CHLOÉ DELIGNE**

Chercheure qualifiée FNRS, Département d’Histoire, Arts et Archéologie, Université Libre de Bruxelles, Chloe.Deligne@ulb.ac.be

### **MICHÈLE GALAND**

Département d’Histoire, Arts et Archéologie, Université Libre de Bruxelles,  
Michele.Galand@ulb.ac.be

### **CHRISTOPHE LOIR**

Chercheur qualifié FNRS, Département d’Histoire, Arts et Archéologie, Université Libre de Bruxelles, Christophe.Loир@ulb.ac.be

### **MATHIEU VAN CRIEKINGEN**

Chargé de recherches FNRS, Laboratoire de Géographie Humaine, Université Libre de Bruxelles,  
mvancrie@ulb.ac.be